Les Bureaux communautaires

Le Bureau Communautaire, c'est quoi ?

Le Bureau Communautaire est composé de 20 membres.
Il se réunit une fois par mois afin de prendre des décisions par délégation du Conseil Communautaire et d’examiner les orientations proposées par les commissions et soumettre celles-ci en Conseil Communautaire.

En savoir +

Les Assemblées

Les Conseils Communautaires

Les actes administratifs

rgba(255,255,255,1)

À télécharger : ODJ

Les prochains Bureaux Communautaires

à La Passerelle, siège de Roche aux Fées Communauté, à Retiers

16/04/2024
14/05/2024
18/06/2024
10/09/2024
29/10/2024
26/11/2024
rgba(255,255,255,1)